



L'EAU DU ROBINET

BONNE POUR LA SANTÉ, BONNE POUR LE CLIMAT ET SOLIDAIRE !

Depuis 2009, dans plus de 20 communes dont Pully, 1 ct. par m³ d'eau vendu est versé en faveur du projet Solidarité'eau, afin d'améliorer l'accès à l'eau de la population de Nouakchott, capitale de la Mauritanie. En 10 ans, cela représente CHF 2'400'000.00 récoltés, 87'000 bénéficiaires directs, 70 km de conduites posées et 2'400 ménages raccordés au réseau d'eau !

Pour fêter 10 ans de solidarité, nous vous proposons d'acquiescer une carafe d'eau solidaire au prix de CHF 8.00, dont CHF 5.00 seront intégralement reversés en faveur de Solidarité'eau !

Rens. : Direction des travaux et des services industriels, Stève Bonjour, 021 721 31 11

Où acheter la carafe?
Au Greffe municipal,
av. du Prieuré 2 ou au
Bâtiment administratif,
ch. de la Damataire 13.

Paiement uniquement
en espèces



PULLY CLÔT SES COMPTES 2018 AVEC UN DÉFICIT

Alors que le budget 2018 prévoyait un exercice déficitaire de quelques CHF 693'600.00, l'année 2018 s'est finalement soldée par un surplus de charges de près de CHF 2.0 mios. La faute principalement à l'augmentation de la participation de la Ville à des collectivités publiques, mêlée à une baisse des recettes fiscales.

L'accalmie aura été de courte durée. Après des comptes 2017 présentant un excédent de revenus d'un peu moins de CHF 400'000.00, Pully retombe dans les chiffres rouges et boucle l'exercice 2018 avec un déficit de CHF 1'963'743.71. Le budget projetait lui une perte de CHF 693'600.00.

En analysant les chiffres, on s'aperçoit qu'en 2018 les charges maîtrisables (c'est-à-dire celles sur lesquelles la Municipalité peut agir) ont été inférieures aux prévisions du budget (-4.3%). Les charges maîtrisables regroupent entre autres les dépenses liées au personnel communal (-1.0% par rapport au budget 2018), à l'achat de biens, services et marchandises (-5.5%), ainsi que les aides et subventions (-13.1%).

Intitulé	Comptes 2018	Budget 2018	Ecart (CHF)	Ecart (%)
Autorités et personnel	30'150'503.75	30'451'700'00	-301'196.25	-1.0%
Biens, services et marchandises	23'061'249.71	24'397'400.00	-1'336'150.29	-5.5%
Aides et subventions	6'941'644.88	7'986'000.00	-1'044'355.12	-13.1%
Total des charges maîtrisables	60'153'398.34	62'835'100.00	-2'681'701.66	-4.3%

Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2018 et le budget 2018 (y compris les crédits supplémentaires)

Les charges non maîtrisables, en constante augmentation ces dernières années, sont la cause principale de ces chiffres rouges. Globalement, les charges non maîtrisables sont en hausse de 2.6% par rapport au budget 2018, de 7.7% par rapport aux comptes 2017 et de 7.0% par rapport aux comptes de l'année 2016.

La part de Pully dans le décompte final 2017 de la péréquation cantonale s'est avérée assez éloignée du montant prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2018, quand bien même celui-ci prévoyait d'ores et déjà que celle-ci augmenterait. En effet, ce ne sont pas moins de CHF 600'00.00 qui sont venus s'ajouter à la facture finale.

Intitulé	Comptes 2018	Budget 2018	Ecart (CHF)	Ecart (%)
Intérêts passifs	670'242.17	801'000.00	-130'757.83	-16.3%
Amortissements	6'240'463.50	6'402'700.00	-162'236.50	-2.5%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	81'994'817.04	79'485'700.00	2'509'117.04	3.2%
Total des charges non maîtrisables	88'905'522.71	86'689'400.00	2'216'122.71	2.6%

Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2018 et le budget 2018 (y compris les crédits supplémentaires)

Les revenus sont quant à eux globalement inférieurs de 0.5% aux prévisions du budget 2018. Il est également important d'ajouter que les revenus totaux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2018 sont supérieurs de 3.5% par rapport à ceux inclus dans les comptes 2017 et de 4.1% par rapport aux comptes 2016.

Les résultats de la clôture des comptes 2018 de la Ville de Pully sont donc les suivants :

Total des charges	CHF 160'156'911.63
Total des revenus	CHF 158'193'167.92
Excédent de charges (déficit)	CHF 1'963'743.71

Le résultat négatif réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2018 engendre évidemment quelques préoccupations pour les années à venir. La dette communale a connu durant l'année 2018 une progression de CHF 5.0 mios pour se situer à CHF 95.0 mios au 31 décembre 2018. L'endettement par habitant est donc passé de CHF 4'946.70 à CHF 5'181.10. De plus, la participation de la Ville au financement des charges péréquatives devrait continuer à progresser fortement. Quant aux recettes fiscales, elles devraient demeurer stables voire diminuer à cause de l'entrée en vigueur de la révision de l'imposition des entreprises. Dans ce contexte, la Municipalité est persuadée qu'une nouvelle appréciation de la fiscalité ainsi que la vente de certains objets immobiliers ne comportant pas d'intérêt stratégique pourraient permettre de financer les investissements, sans pour autant que la dette consolidée n'atteigne des niveaux trop importants.

Rens. : Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances, finances@pully.ch, 021 721 31 30

Sommaire

- Editorial
- Solidarité'eau
- Comptes 2018
- ORPC du district de Lavaux-Oron
- Portail SIGIP
- Passerelle de la Vuachère
- La huppe fasciée
- Un point de contact pour les seniors
- Recharger son véhicule électrique
- Sept Vignerons
- Agenda

Editorial

Crise écologique, pollution en tout genre, gaspillage alimentaire ou énergétique, production non éthique, etc. Pour faire face aux défis environnementaux et sociétaux, les acteurs politiques s'unissent désormais dans une prise de conscience générale. L'écologie s'insère au cœur des débats. Elle occupe nos consciences et nos peurs. L'exposition du Musée d'art de Pully l'évoque avec l'exposition « Futurs incertains » que je vous invite à visiter.

Mais concrètement que faire ? L'économie demeure importante pour assurer des emplois et des salaires. Le chômage et la récession sont en effet des catastrophes humaines. Cependant, il est désormais nécessaire d'assortir la croissance économique d'une conscience écologique qui, comme la responsabilité sociale, fait désormais partie de l'esprit d'entreprise. D'ailleurs, pour faire face aux défis environnementaux et sociétaux, plusieurs start-up mettent au point des solutions qui visent des améliorations énergétiques. Des sociétés mettent en avant l'amélioration de leur bilan écologique comme argument de vente. De nouveaux vélos, des transports plus écologiques, des aliments bio et locaux font l'objet d'un nouveau marché.

A son échelle, la Ville de Pully agit également dans ce sens. Elle est « Cité de l'énergie » et nous en sommes tous fiers. Elle développe tous ses projets avec la volonté de diminuer l'émission de carbone. Toutes les rénovations d'immeubles s'inscrivent à rythme soutenu avec la volonté et le souci d'économiser les énergies. Il s'agit également d'une question de rentabilité puisqu'un immeuble isolé et rénové permet d'abaisser les coûts de chauffage. Nous poursuivons l'effort par la mise en place d'un masterplan qui constituera un outil utile à la planification régulière et ciblée des rénovations immobilières. Dans le domaine particulier de la viticulture, la question de l'écologie se pose aussi. Répondant à une motion soutenue par la Ville de Pully s'est engagée à supprimer l'usage du glyphosate pour une viticulture plus écologique. Notre défi restera de garantir une bonne rentabilité ainsi qu'une excellence dégustative de nos vins, par l'étude et le maniement des techniques nouvelles qui permettront d'atteindre nos objectifs. Nous devons toutefois passer par une période transitoire durant laquelle nous procéderons à des recherches et des essais qui, déjà, sont très prometteurs. Souhaitant communiquer sur cette nouvelle stratégie, nous participerons avec plaisir à la création d'un film commun avec les vignerons bio de la région.

Dans le même esprit, la Direction des domaines, gérances et sports a favorisé, sans coût supplémentaire, la réintroduction de la huppe fasciée qui nichera désormais dans les vignes. C'est un petit pas qui fait suite à la création du sentier écologique dans nos forêts et qui répond à la nécessité de favoriser la protection d'espèces en voie de disparition. N'espérons pas que les choses changent d'un coup. Nous sommes tous responsables. Les collectivités doivent bouger et Pully bouge, bien qu'il appartienne aussi à chacun d'agir pour faire changer le gros paquebot sociétal de direction, sans tomber dans l'inertie économique.

LYDIA MASMEJAN
Conseillère municipale

Le guichet cartographique

www.sigip.ch fait peau neuve cet été

Profitez pleinement de naviguer, dessiner et partager vos cartes au sein du riche contenu à votre disposition.

A consommer sans modération!

Embouchure du cours d'eau de la Vuachère

Les intempéries exceptionnelles survenues dans la nuit du 11 au 12 juin 2018 ont provoqué de nombreux dégâts dans la région lausannoise. La Ville de Pully n'a pas été épargnée, en particulier à l'embouchure de la Vuachère.

En effet, des dommages importants ont été constatés sur les berges situées à l'embouchure de ce cours d'eau. Des travaux ont dû être entrepris rapidement pour sécuriser temporairement le secteur. La passerelle piétonne existante a été déposée, puis remplacée par une passerelle provisoire et les berges du cours d'eau ont été remises en état.

Afin de réaliser des travaux définitifs et durables dans le secteur, deux études sont actuellement menées en parallèle. L'étude hydraulique proposera des mesures de sécurisation des berges afin de garantir le bon écoulement des eaux de la Vuachère en cas de crue et intégrera également des objectifs de renaturation. La seconde, quant à elle, mènera au concept de la nouvelle passerelle piétonne. Ces études sont menées en coordination avec la Ville de Lausanne.

Les travaux sont prévus pour 2020.



Vue aérienne de la passerelle provisoire de la Vuachère

Un point de contact pour les seniors !

Vous avez une demande, une suggestion, une idée? N'hésitez pas à nous contacter à seniors@pully.ch.

Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, 021 721 31 65

ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON : QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR NOS MILICIENS ?

C'est désormais officiel : la nouvelle Association intercommunale « ORPC du district de Lavaux-Oron » regroupant les Organisations régionales de protection civile de Lausanne-Est, Lavaux et Oron, sera lancée au niveau opérationnel le 1^{er} juillet 2019.

L'objectif de cette réforme est de moderniser et d'améliorer la protection civile de notre région pour lui permettre de mieux répondre aux risques et dangers actuels et futurs, tout en garantissant la même qualité de prestations à l'ensemble des citoyens du Canton. Mais comment va se faire l'intégration des effectifs existants? Nous avons posé la question au Major Corinne Brandt, qui est justement en charge de cet accompagnement.

Combien de personnes cela représente-t-il ?

280 engagés, qu'il faut désormais intégrer dans la nouvelle organisation tout en maintenant leur engagement. Car c'est peut-être la fin de « Lausanne-Est », mais en tout cas pas la fin de leur mission ! Certains travaillent déjà en équipe, d'autres sont beaucoup plus indépendants. Il va falloir gérer la transition pour chacun.

C'est un grand changement ?

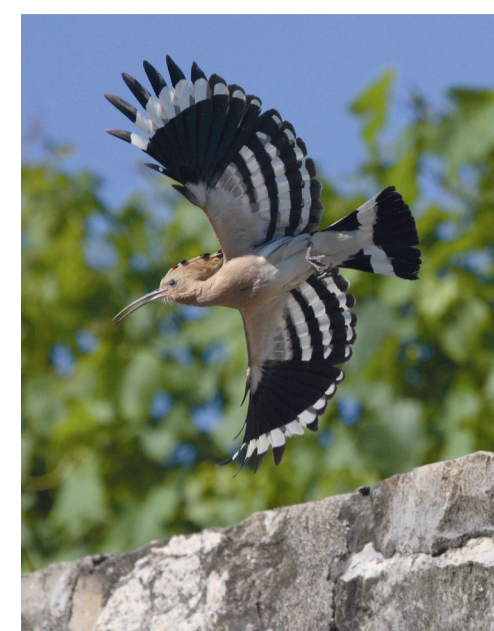
Oui, c'est comme si l'on avait une nouvelle entreprise, un nouveau logo, etc. Tout ou presque est nouveau! Dans ces périodes de changement, l'accompagnement humain est primordial pour que chacun trouve sa place, en douceur, et en gardant sa motivation.

Quel est votre rôle dans ce processus ?

Je vais faire ce que j'ai toujours fait, en réalité: créer un engagement, montrer les valeurs communes, reconnaître les atouts de chacun et les mettre en avant. Cette passion pour les individus m'a fait entreprendre il y a 4 ans une formation en coaching, qui tombe aujourd'hui à point nommé dans mes nouvelles fonctions de coordination !

Plus personnellement, comment vivez-vous le fait d'être une femme dans un milieu professionnel traditionnellement très masculin ?

Il est vrai que l'histoire, la grande comme la petite, s'écrit encore beaucoup au masculin, mais je sens que les choses bougent ! J'ai été la première femme commandante de protection civile au grade de major dans l'histoire vaudoise et c'est en accomplissant les missions confiées, dans la collaboration et le respect de chacun, que j'ai le sentiment d'ouvrir la voie aux générations suivantes. Tout est alors possible.



Connaissez-vous la huppe fasciée ?

Sa jolie couleur fauve orangé, ses ailes arrondies noires et blanches mais surtout sa huppe sont visibles de loin! Cet oiseau était, jusque dans les années 50, une espèce commune dans tout le bassin lémanique. Mais suite à l'intensification de l'utilisation de pesticides et à la destruction de son milieu de prédilection, la huppe fasciée a peu à peu disparu de nos régions. Heureusement, un programme local de conservation a été créé pour étudier cette espèce et mettre en place les meilleures conditions pour augmenter sa population. Des nichoirs sont installés, des milieux favorables réaménagés et les agriculteurs sensibilisés.

En tant que propriétaire terrien présentant des caractéristiques particulièrement favorables, la Ville de Pully a souhaité participer de manière active au projet de réintroduction de la huppe fasciée en autorisant la pose de nichoirs dans les vignes de Rochettaz et de Pévret afin de favoriser le retour de cet oiseau dans notre région.

Depuis des années, les vignes de Pully sont exploitées de manière à respecter au mieux l'environnement en limitant au maximum les produits de synthèse. Dernièrement, la Ville de Pully s'est engagée à abandonner l'utilisation du glyphosate. Grâce à cette politique environnementale innovante, les vignes de Pully ont désormais retrouvé un éco-système favorable au retour de ce bel oiseau.

Recharger son véhicule électrique au parking du Pré des Clos

Poursuivant sa politique énergétique en faveur de l'électromobilité, la Ville de Pully, en partenariat avec Romande Energie, a installé deux bornes de recharge publiques de 11 kW au parking du Pré des Clos. Elles offrent chacune entre 16 et 50 km d'autonomie en une heure de charge selon le véhicule et font partie d'EVPass, le plus grand réseau de recharge publique de Suisse. La durée de stationnement est limitée à 3 heures.

Rens. : Direction des travaux et des services industriels, Stève Bonjour, 021 721 31 11

Agenda

Musée d'art
Jusqu'au 7 juillet : Futurs incertains
Du 21 septembre au 15 décembre, exposition Zao Wou-ki collectionneur
Ouverture publique sa 21 septembre de 11h à 14h, suivie de la Nuit des musées de 14h à 00h
www.museedartdepully.ch
ArchéoLab
Jusqu'au 5 juillet 2020: Exposition Construire + malin = romain!
www.archeolab.ch
Bal de l'Amicale des Pompiers de Pully
31 juillet de 18h00 à 3h00 à la Place du Port
Fête nationale
1^{er} août de 18h00 à 3h00 à la Place du Port
Fermeture piscine Pully-Plage
16 septembre
Prochaines séances du Conseil communal
Me 25 septembre, 20h00
Me 30 octobre, 20h00
Me 20 novembre, 20h00
Me 4 décembre, 18h00
Plan canicule
www.vd.ch/canicule

SEPT VIGNERONS PULLY INTÈGRE LE PROJET

Alors qu'elle est justement en train de mettre en place une nouvelle approche du traitement de ses vignes, la Ville de Pully prend part au film dédié aux sept vigneron bio de Lavaux. Ce film, présentant les acteurs locaux d'une viticulture biologique, sera diffusé à l'occasion de la Fête des Vignerons 2019.

Pesticides, plastiques, recyclage, gaspillage, écoresponsabilité: depuis quelque temps, les sujets liés à la conscience écologique occupent la une des médias du monde entier. Il est du devoir d'une institution publique de montrer l'exemple. C'est dans cette optique que la Ville de Pully s'est engagée dans une transition écologique de sa gestion des vignes communales. Arrêt des pesticides, mise en place d'une

viticulture biologique, ces changements se feront graduellement sur les prochaines années. Ils demandent un temps d'adaptation nécessaire pour une gestion optimale de la production. Il est en effet primordial de faire de l'écoresponsabilité une priorité, aussi en matière de viticulture; une poignée de vigneron, pour certains précurseurs dans le domaine du bio, l'ont bien compris. C'est dans l'idée de promouvoir ce mode de travail respectueux de l'environnement, mais également de sensibiliser le grand public à cette cause écologique dans le monde viticole si cher à notre région, que deux vidéastes ont décidé de monter un film sur les vigneron bio et biodynamiques. Sous forme de documentaire, « Sept Vignerons » choisit d'immerger le spectateur dans la réalité quotidienne de ces éco-vignerons, entre travail à l'ancienne, écoute de la nature et sentiment du devoir accompli. Séduits par les initiatives durables mises en place par la Direction des domaines, gérances et sports de la Ville de Pully, les réalisateurs ont proposé d'intégrer Basile Aymon, vigneron de la Ville de Pully, aux « Sept Vignerons », afin de présenter son travail sur les vignes communales. Le film sera diffusé en première mondiale au cinéma Rex de Vevey lors de la Fête des Vignerons afin de donner un écho international à cette initiative locale.

Plus d'informations sur : www.lavauxvinbio.ch/7vigneronslefilm

Rens. : Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masméjan, Conseillère municipale, 021 721 35 26

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – juin 2019
Graphisme: www.enzed.ch

Tirage: 11'000 exemplaires
Comité de rédaction: G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino, J. Beaud Turin

Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC
Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11
www.facebook.com/VilledPully
Instagram @VilleDePully